



Ligue des Droits de l'Homme - Section de Corse
2 rue Gabriel Peri, 20000 AJACCIO
www.ldh-corsica.org

COMMUNIQUE

Les règles du jeu.

Le traitement par l'exception, la négation du droit à la défense, l'escamotage du débat contradictoire auxquels on nous habitue depuis quelques années deviennent-ils, particulièrement à l'égard de la société Corse, une norme ? Ce type de traitement semble déborder maintenant le cadre de la seule justice. Les instances nationales du football français viennent en effet de sanctionner avec une extrême sévérité le Sporting Club de Bastia, une décision immédiatement exécutoire prise en amont des processus d'enquête et de dialogue, le club est donc « présumé coupable » et pénalisé « à priori ».

La section de Corse de la Ligue des Droits de l'Homme s'inquiète de ces dérives et souhaite attirer l'attention des citoyens et des instances dirigeantes du football sur la gravité de la banalisation d'une attitude propre à alimenter le ressentiment au sein d'une société socialement en souffrance. Elle redit son attachement au respect de tous les droits et au traitement à égalité pour tous.

Ajaccio le 21 Octobre 2011.